

Nom, prénom _____

Annexe I

Demande d'admission par équivalence selon l'article 8.2 des Lettres patentes constituant l'Ordre professionnel des criminologues du Québec

Ce document est un complément d'information obligatoire à toutes les demandes d'admission effectuées selon l'article 8.2 des Lettres patentes constituant l'Ordre professionnel des criminologues du Québec (équivalence de formation).

Vous devez le téléverser au sein du formulaire de demande d'admission se trouvant sur le site internet de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec, à l'adresse suivante : <https://ordrecrim.ca/membres/acces-profession/devenir-membre/>. Cette annexe vous permet de démontrer au comité d'admission de quelle façon vous pensez avoir acquis les compétences nécessaires à la profession de criminologue.

Si un cours universitaire a permis d'acquérir la compétence, veuillez inscrire

- **sigle**
- **son nom complet;**
- **le nom de l'université;**
- **le nombre d'heures ou de crédits associés.**

Si votre expérience professionnelle a permis d'acquérir la compétence, veuillez inscrire

- **le titre du poste occupé;**
- **l'organisation;**
- **la durée de votre emploi.**

Si vous ne considérez pas avoir acquis la compétence, veuillez laisser les cases vides.

Ces informations seront par la suite analysées par le comité d'admission, en utilisant la documentation que vous devez fournir lors de votre demande d'adhésion (<https://ordrecrim.ca/membres/acces-profession/normes-dequivalence/>).

Pour un contenu détaillé des compétences exigées et pour vous aider à compléter les tableaux, nous vous conseillons grandement de consulter [*Le référentiel de compétences lié à l'exercice de la profession de criminologue au Québec*](#). Un outil, utilisé par le comité d'admission, se trouve aussi

sur le site internet de l'Ordre afin de vous aider à comprendre ce qui est exigé et analysé (https://ordrecrim.ca/outil_pour_analyse_des_demandes-equivalence/).

Première partie

CHAMP D'EXERCICE DU CRIMINOLOGUE

En quoi votre pratique professionnelle correspond-elle au champ d'exercice du criminologue au Québec ? Veuillez répondre de façon détaillée et inscrire des exemples concrets afin de soutenir votre réponse.

Définition du champ d'exercice : « Évaluer les facteurs criminogènes et le comportement délictueux de la personne ainsi que les effets d'un acte criminel sur la victime, déterminer un plan d'intervention et en assurer la mise en œuvre, soutenir et rétablir les capacités sociales de la personne contrevenante et de la victime dans le but de favoriser l'intégration dans la société de l'être humain en interaction avec son environnement. »

Pour ceux et celles qui n'ont pas effectué de stage en criminologie clinique, veuillez répondre à la réflexion suivante : En regard de l'expérience professionnelle acquise, quelles sont vos forces et vos vulnérabilités rencontrées au niveau du savoir / savoir-faire et du savoir-être au cours de votre expérience pratique? Quels outils ou moyens avez-vous pris ou l'intention de prendre pour vous améliorer?

Veuillez-vous référer au [Référentiel de compétences lié à l'exercice de la profession de criminologue au Québec](#) pour plus d'informations sur les compétences attendues.

Partie 2 : Analyse des compétences

EXEMPLE

Compétences	Scolarité criminologie	Scolarité autre	Expérience professionnelle
<i>Évaluation (3 crédits ou 135h)</i>	<i>CRI3800, principes d'évaluation clinique (Université de Montréal), 3 crédits</i>		
<i>Principes et modèles d'intervention (6 crédits ou 270h)</i>			<i>Agente de probation, Établissement de détention de Montréal, mai 2017 à aujourd'hui</i>
<i>Technique d'entrevue et relation d'aide</i>	<i>CRI2015, relation d'aide en criminologie (Université de</i>		

<i>(6 crédits ou 270h)</i>	<i>Montréal), 3 crédits; CRI2811, techniques d'entrevue en criminologie (Université de Montréal), 3 crédits</i>		
----------------------------	---	--	--

ANALYSE DES COMPÉTENCES

2.1 Le système juridique et la pénologie

Compétences	Scolarité criminologie	Scolarité autre domaine	Expérience professionnelle
Justice criminelle et pénale : la justice criminelle et pénale, les différentes juridictions, les principes directeurs de l'application du droit pénal, les éléments constitutifs de l'infraction, les moyens de défense, la preuve et la procédure pénale; - 3 crédits ou 135h (cours et travaux scolaires)			
Pénologie : les différentes peines judiciaires et les mesures alternatives, les principes qui les sous-tendent, les objectifs qu'elles poursuivent, leur détermination, leur exécution et leurs impacts; - 3 crédits ou 135h (cours et travaux scolaires)			
Justice des mineurs et protection de la jeunesse : la protection de la jeunesse, les situations de compromission, les notions de protection et de meilleur intérêt de l'enfant, ainsi que sur le système de justice pénale pour les adolescents, les mesures et sanctions extrajudiciaires, les peines spécifiques et le			

régime d'assujettissement à une peine pour adultes; -3 crédits ou 135h (cours et travaux scolaires)			
--	--	--	--

2.2 Les différents milieux de pratique et la mise en lien avec l'éthique et la déontologie en criminologie

Compétences	Scolarité criminologie	Scolarité autre	Expérience professionnelle
Milieux institutionnels et communautaires : les milieux institutionnels et communautaires dédiés aux enfants, adolescents et adultes, dont les écoles, foyers de groupe, centres de réadaptation, organismes de justice alternative, milieux correctionnels ouverts et fermés, milieux de psychiatrie légale, ressources d'aide aux victimes et organismes de médiation -3 crédits ou 135h (cours et travaux scolaires)			
Éthique et déontologie : l'éthique et la déontologie en lien avec les différents milieux de pratique, le système professionnel québécois, les lois et règlements régissant l'exercice de la profession de criminologue ainsi que les normes de pratique relatives à l'exercice de la profession. - 3 crédits ou 135h (cours et travaux scolaires)			

2.3 La méthodologie et l'analyse en recherche

Compétences	Scolarité criminologie	Scolarité autre	Expérience professionnelle
Méthodologie qualitative : ses fondements et sa complémentarité avec les approches quantitatives, l'analyse de contenu, l'induction et la triangulation des données. - 3 crédits ou 135h (cours et travaux scolaires)			
Méthodologie quantitative : ses fondements et sa complémentarité avec les approches qualitatives, les tableaux de contingence, les tests de moyenne, les corrélations et les analyses de régression. - 3 crédits ou 135h (cours et travaux scolaires)			

2.4 Les théories du passage à l'acte, de la victimisation et de la réaction sociale

Compétences	Scolarité criminologie	Scolarité autre	Expérience professionnelle
Théories d'inspiration sociologique : notamment les théories de l'anomie, de l'association différentielle, du contrôle social et de l'étiquetage, de l'interactionnisme, du constructivisme et de la criminologie critique.			

- 3 crédits ou 135h (cours et travaux scolaires)			
Théories d'inspiration psychologique : notamment les théories développementale, psychodynamique, cognitivo-comportementale, systémique et de la personnalité criminelle;			
- 3 crédits ou 135h (cours et travaux scolaires)			
Santé mentale : les problèmes de santé mentale et leurs liens avec le passage à l'acte et la victimisation, la construction des diagnostics psychiatriques, les troubles mentaux diagnostiqués pendant l'enfance, l'adolescence et l'âge adulte, la comorbidité et la responsabilité criminelle;			
- 3 crédits ou 135h (cours et travaux scolaires)			
Victimologie : les principales théories en victimologie, notamment les théories féministes, de l'impuissance acquise, des activités routinières, de la polyvictimisation et du développement du pouvoir d'agir;			
- 3 crédits ou 135h (cours et travaux scolaires)			

2.5 Les méthodes d'évaluation et d'intervention

Compétences	Scolarité criminologie	Scolarité autre	Expérience professionnelle
<p>Évaluation : les principes d'évaluation en criminologie, les situations de compromission, les risques, les besoins, la motivation au changement, le potentiel de réinsertion sociale, le jugement clinique structuré et les instruments actuariels;</p> <p>- 3 crédits ou 135h (cours et travaux scolaires)</p>			
<p>Principes et modèles d'intervention : l'intervention individuelle, de groupe, communautaire ou de crise, la médiation et la conciliation, la prévention de la récidive et la réinsertion sociale</p> <p>- 6 crédits ou 270h (cours et travaux scolaires)</p>			
<p>Technique d'entrevue et relation d'aide : les techniques d'entrevue, la relation d'aide en contexte volontaire et en contexte d'autorité;</p> <p>- 6 crédits ou 270h (cours et travaux scolaires)</p>			

2.6 Stage clinique en intervention criminologique

Stage	Scolarité criminologie	Scolarité autre	Expérience professionnelle
Stage en intervention criminologique dans le cadre des programmes d'études ayant mené à l'obtention des diplômes de premier ou de deuxième cycle en criminologie. Ce stage consiste en des activités devant permettre à l'étudiant de se familiariser avec les différents aspects de l'exercice de la profession de criminologue auprès d'une clientèle diversifiée et dans différents milieux, dont l'évaluation, la planification, l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'intervention ainsi que la transmission orale et écrite de ses recommandations et des résultats de ses évaluations. Ce stage est effectué sous la supervision d'une personne possédant une expérience professionnelle d'une durée minimale de 3 ans dans le domaine visé par le stage ainsi qu'une formation de niveau universitaire en criminologie ou dans un autre domaine de la santé mentale et des relations humaines. 12 crédits ou 540h			

